

2026-097



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 8 juin 2026 – Délibération n°097

**Convocation envoyée,
affichée le : 02/06/2026** **Objet : DESIGNATION DELEGUES AUX
COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNE**

Nombre de membres :

En exercice : 29
Présents : 24
Pouvoirs : 5
Votants : 29
Absents : 0

L'an deux mil vingt-six le huit juin à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Fabrice Frayssinet, maire de la commune.

Président de séance : Monsieur Fabrice FRAYSSINET
Secrétaire de séance : Monsieur Damien LAURAIN

Résultats :

Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : Fabrice FRAYSSINET - Béatrice GIRAL VIALA - Florian CREYSSELS - Jean Bastien MAJOREL - Myriam LACAN - Yves DOULS - Vanessa TONNEAU - Simon TABART - Stéphanie CHAYRIGUES - Sylvain CAUSSE - Paulin NIBOULIES - Elodie ROBIN - Geoffroy MULLER - Evelyne DURAND - Marcel LACAN - Mélina COUSI - Damien LAURAIN - Françoise PRADEL - François -Xavier FABRE - Marion PLENACOSTE - Laurent ROBERT - René-Paul AVIGNON- Paul BERGONNIER - Régine ROZIERE.

**Liste des délibérations
affichée le :**

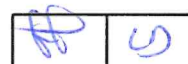
Absents : Florence RAYNAL (a donné pouvoir à Florian CREYSSELS) - Amandine SAINT- ANTONIN (a donné pouvoir à Mélina COUSI) - Cindy PÈRE-BEDEL (a donné pouvoir à Evelyne DURAND) - Bruno PEYRAT (a donné pouvoir à Myriam LACAN) - Candice AZDAD (a donné pouvoir à

EXPOSÉ DES MOTIFS

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il convient de délibérer sur les élus qui représenteront la commune au sein des commissions intercommunales, sachant que pour les communes de plus de 3 000 habitants, 2 sièges sont accordés par commission.

Les commissions créées par la communauté de communes sont les suivantes :

- Finances ;
- Voirie - Réseaux ;
- Economie ;
- Tourisme et activités de pleine nature ;
- Collecte et traitement des déchets - environnement - développement durable ;
- Culture ;
- Solidarités ;
- Sport et équipements sportifs ;
- Bâtiments ;
- Eau-Assainissement – GEMAPI ;



2026-097

- Projet de territoire – urbanisme – PLUI ;
- Habitat ;
- Mutualisation des moyens ;

Après avoir entendu l'exposé,

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'arrêté préfectoral du 6 novembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron ;



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Vu les délibérations n°3 et 4 de la communauté de communes des Causses à l'Aubrac du 29 avril 2026 ;

DECIDENT

ARTICLE 1 : DE DESIGNER les élus suivants :

COMMISSIONS	MEMBRES	INVITES
Finances	Beatrice GIRAL VIALA / Damien LAURAIN	
Voirie - Réseaux	Yves DOULS / Fabrice FRAYSSINET	
Economie	Fabrice FRAYSSINET / Florian CREYSSELS	Damien LAURAIN
Tourisme et activités de pleine nature	Beatrice GIRAL VIALA / Mélina COUSI	Simon TABART / Marion PLENACOSTE
Collecte et traitement des déchets - environnement - développement durable	Jean-Bastien MAJOREL / Régine ROZIERE	
Culture	Laurent ROBERT / Myriam LACAN	Paul BERGONNIER
Solidarités	Florence RAYNAL / Vanessa TONNEAU	Françoise PRADEL
Sport et équipements sportifs	Simon TABART / Amandine SAINT ANTONIN	
Bâtiments	Bruno PEYRAT / Yves DOULS	Florence RAYNAL
Eau-Assainissement – GEMAPI	Jean-Bastien MAJOREL / Stéphanie CHAYRIGUES	
Projet de territoire – urbanisme – PLUI	Florian CREYSSELS / Damien LAURAIN	Jean-Bastien MAJOREL
Habitat	Sylvain CAUSSE / Marcel LACAN	
Mutualisation des moyens	Yves DOULS / Damien LAURAIN	

2026-097

ARTICLE 2 : D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le *Maire* est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,

Le Maire
Fabrice FRAYSSINET

Le secrétaire de séance
Damien LAURAIN

